

RÉPONSE DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DE L'INDUSTRIE DES PLASTIQUES

Consultation publique sur le contrôle des circulaires

Commission permanente sur l'eau, l'environnement, le développement durable et
les grands parcs de la Ville de Montréal



**Association canadienne de
l'industrie des plastiques**

since • depuis 1943

**Canadian Plastics
Industry Association**

21 OCTOBRE 2019

INTRODUCTION

La Commission permanente sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs a reçu le mandat de tenir une consultation publique portant sur des modifications souhaitées à la réglementation sur la distribution de matériel publicitaire à Montréal. Cette consultation vise, en autres, un demande qui stipule de *Faire remplacer tout sac de plastique pour circulaires par un emballage qui n'a pas à être séparé du contenu pour être recyclé.*

Le présent document a pour objet de fournir à la Ville de Montréal les données les plus récentes sur les sacs en plastique afin de mieux cerner les réels impacts environnementaux des sacs en plastique utilisés pour le Publisac. Au cours des dernières années, plusieurs études scientifiques ont été menées pour évaluer les avantages environnementaux des emballages en plastique par rapport à leurs équivalents faits de matériaux alternatifs. Il est essentiel que les municipalités, les villes et leurs citoyens soient informés de tous les faits avant de prendre des décisions importantes qui pourraient avoir un impact significatif sur l'environnement.

Les informations contenues dans le présent rapport sont fondées sur des recherches et données québécoises (ÉEQ, RECYC-QUÉBEC, ministère de l'Environnement du Québec, fabricants québécois de sacs en plastique) et des études réalisées ailleurs en Amérique du Nord ainsi qu'en Europe. Ces données indiquent que le sac en plastique constitue un choix nettement supérieur sur le plan environnemental dans presque toutes les catégories par rapport aux matériaux de substitution utilisés. Ces données scientifiques démontrent qu'en interdisant certains produits en plastique ou en optant pour des matériaux alternatifs, la Ville de Montréal ferait le choix le moins écologique pour l'avenir de ses citoyens.

La plupart des données et des recherches scientifiques ont été menées sur le sac d'emplettes en plastique par rapport aux matériaux alternatifs. Nous allons donc utiliser les données de ces études pour analyser les avantages environnementaux par rapport aux inconvénients d'un sac en plastique dans notre société.

ÉTUDES SCIENTIFIQUES

1. Rapport CIRAIG 2017 - Rapport technique, Analyse du cycle de vie des sacs d'emplettes au Québec

(<https://www.recyq-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/acv-sacs-emplettes-rapport-complet.pdf>)

Ce document fait état de façon sommaire des résultats de l'analyse du cycle de vie (ACV) environnementale et économique des sacs d'emplettes, commandée par RECYC-QUEBEC et réalisée par le Centre international de référence sur le cycle de vie des produits, procédés et services (CIRAIG). L'objectif de l'étude est d'évaluer les impacts environnementaux potentiels et les coûts des différents types de sacs d'emplettes au Québec. Les résultats de cette étude apportent une assise scientifique, objective et globale sur laquelle les municipalités envisageant le

bannissement du sac en plastique conventionnel peuvent s'appuyer pour prendre une décision éclairée.

Le sac en plastique conventionnel en HDPE mince est celui qui a le moins d'impacts environnementaux parmi les cinq sacs jetables étudiés, soit le sac en plastique oxodégradable, le sac en bioplastique compostable, le sac en plastique épais et le sac en papier. Le sac en plastique conventionnel comporte plusieurs avantages environnementaux et économiques. Mince et léger, sa production nécessite peu de matière et d'énergie.

Pour ce qui est des sacs de bioplastique fait d'amidon et de polyester, en LDPE épais et en papier, considérant une seule utilisation pour transporter des achats, leur usage entraîne de plus grands impacts environnementaux potentiels que le sac en plastique conventionnel.

Les figures 4-9, 4-10 et 4-11 ci-dessous démontrent le nombre de fois qu'un sac doit être réutilisé pour avoir un impact environnemental similaire au sac de plastique conventionnel. Le sac en papier est soit le moins ou parmi les moins performants des sacs jetables avec 4 à 28 fois les impacts potentiels du sac en plastique conventionnel.

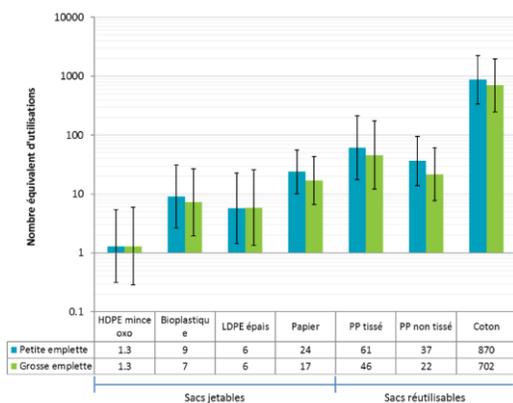


Figure 4-10 : Nombres d'utilisations équivalents pour l'indicateur *Qualité des écosystèmes*.

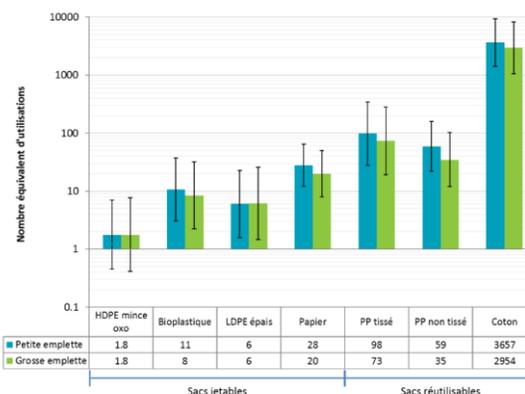


Figure 4-9 : Nombres d'utilisations équivalents pour l'indicateur *Santé humaine*.

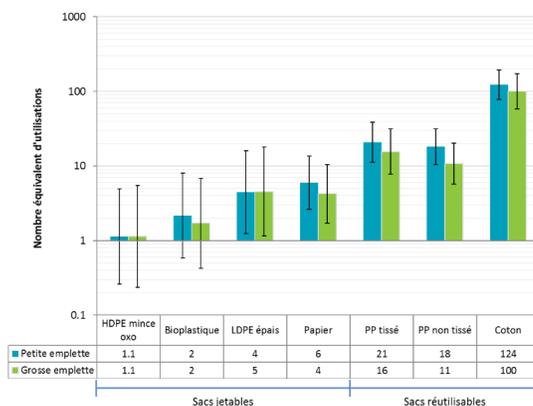


Figure 4-11 : Nombres d'utilisations équivalents pour l'indicateur *Utilisation des ressources fossiles*.

Ce rapport explique toutefois que le sac en plastique conventionnel a un impact environnemental plus élevé lorsqu'il est abandonné dans l'environnement. Ceci constitue effectivement un inconvénient pour le sac en plastique, mais aussi pour n'importe quel autre matériau abandonné dans l'environnement.

Cependant, il est important de comprendre que l'impact environnemental de l'enfouissement des sacs en plastique est très faible. D'ailleurs, certaines études démontrent que les sacs en plastique représentent moins de 1% des déchets enfouis. Des audits scientifiques des déchets en Amérique du Nord constatent que les sacs en plastique utilisés dans les commerces constituent une proportion mineure des déchets, habituellement moins de 1 % (0,8 % du flux de déchets à Toronto en 2012 et 0,6 % à San Francisco en 2008¹).

En tenant compte que les sacs en plastique à Montréal et au Québec ne représentent qu'une très faible portion des déchets, comment est-il logique de passer à un sac en papier qui a un cycle de vie de 4 à 28 fois plus important que celui d'un sac en plastique conventionnel ?

2. Agence danoise de protection de l'environnement / ACV des sacs d'épicerie. (<https://www2.mst.dk/udgiv/publications/2018/02/978-87-93614-73-4.pdf>)

Cette étude fournit les impacts environnementaux sur le cycle de vie de la production, de l'utilisation et de la mise au rebut (« du berceau à la tombe ») des sacs de transport disponibles dans les supermarchés danois en 2017. L'étude a été réalisée par DTU Environnement entre octobre et décembre 2017.

En ce qui a trait aux changements climatiques, les résultats indiquent que le sac LDPE est le sac de transport le plus performant car ce type de sac est relié au nombre le plus bas de réutilisations pour toutes les options de fin de vie.

Les types de sacs de transport suivants ont été analysés :

- Polyéthylène basse densité (PEBD), 4 types : un sac de transport PEBD de caractéristiques moyennes, un sac de transport PEBD à poignée souple, un sac de transport PEBD à poignée rigide et un sac de transport recyclé en PEBD;
- Polypropylène (PP), 2 types : non tissé et tissé;
- Polyéthylène téréphtalate (PET) recyclé;
- Polyester (de polymères PET vierges);
- Biopolymère complexé à l'amidon;
- Papier, 2 types : non blanchi et blanchi;
- Coton, 2 types : biologique et conventionnel;
- Composite (jute, PP, coton)

¹ Environmental Resources Planning, LLC

Cette étude a calculé qu'une personne devait utiliser un sac en papier 42 fois avant que son impact environnemental soit inférieur à celui d'un sac d'épicerie en plastique (Tableau 24 ci-dessous) :

Table 24. Calculated number of primary reuse times for the carrier bags in the rows, associated with the disposal options in the columns, necessary to provide the same environmental performance of the average LDPE carrier bag, reused as a waste bin bag before incineration (EOL3). Results are provided for the climate change impact category and across impact categories. Yellow cells highlight the most preferable disposal option. Results for COTorg, COT and COM have been rounded.

	LDPEavg, EOL3					
	Climate change			All impact categories		
	EOL1	EOL2	EOL3	EOL1	EOL2	EOL3
LDPEavg	0.5	0.1	0.0	1.2	5.0	0.0
LDPEs	1.3	0.7	0.3	2.3	7.8	0.5
LDPEh	0.9	0.4	0.3	1.7	6.1	0.3
LDPErec	2.2	1.4	1.2	3.4	11.7	1.6
PP	8.0	6.0	7.3	38	52	37
PPwov	6.8	5.0	5.9	33	45	32
PETrec	9.6	8.2	8.6	95	84	96
PETpol	2.6	1.9	1.9	35	28	35
BP	0.2	-	-0.8	41	-	42
PAP	-0.2	0.5	-1.3	42	77	43
PAPB	1.5	2.2	0.6	30	72	43
COTorg	150	-	149	20000	-	20000
COT	53	-	52	7100	-	7100
COM	23	-	23	870	-	870

3. TRUCOST avec l'American Chemistry Council – Étude sur les matières plastiques et le développement durable : une évaluation des avantages environnementaux, des coûts et des possibilités d'amélioration continue – 2016
 (<https://plastics.americanchemistry.com/Executive-Summary-Plastics-and-Sustainability.pdf>)

La recherche Trucost réalisée pour l'UNEP en 2014 a mis en évidence les enjeux environnementaux de l'utilisation du plastique dans les produits de consommation, notamment les émissions de gaz à effet de serre, les polluants atmosphériques, terrestres et aquatiques, l'épuisement de l'eau et la production de débris marins dans les océans du monde. Ces enjeux environnementaux ont amené certains à faire valoir que les plastiques devraient être remplacés par des matériaux alternatifs, ce qui pourrait présenter moins de défis environnementaux. Cependant, des études récemment menées par Franklin Associates et Denkstatt modélisant la substitution du plastique par des matériaux alternatifs (tels que le papier, l'acier, l'aluminium et le

verre) indiquent que l'abandon du plastique pourrait entraîner un coût environnemental net encore plus élevé.

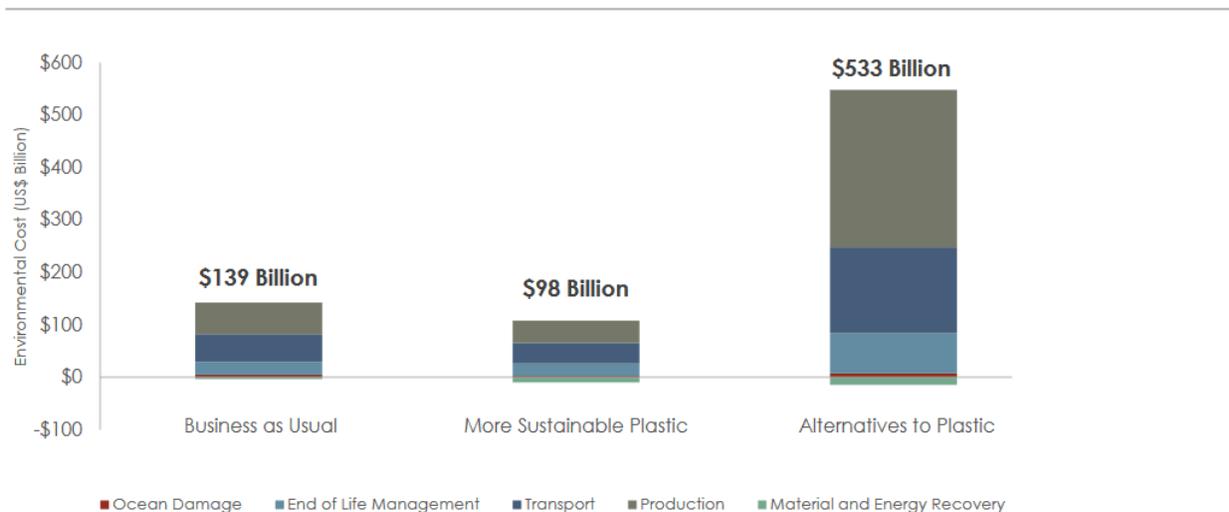
L'étude s'appuie sur le cadre d'évaluation du capital naturel de Trucost pour évaluer les coûts environnementaux du plastique et de ses alternatives. Elle examine également le rôle de pratiques plus durables pour contribuer à réduire les coûts environnementaux de l'utilisation du plastique dans le secteur des produits de consommation.

- Quantifier le coût environnemental du plastique utilisé dans le secteur des biens de consommation et le comparer à un scénario hypothétique dans lequel la majorité des plastiques utilisés dans les produits de consommation et les emballages sont remplacés par une combinaison de matériaux alternatifs ayant la même fonction.
- Utiliser les matières plastiques et les matériaux de substitution dans la chaîne de valeur, les régions géographiques et les sous-secteurs des biens de consommation, afin de cibler les interventions visant à améliorer le développement durable aux points clés où les plus grands avantages peuvent être obtenus.
- Identifier les secteurs les plus exposés aux risques environnementaux si le plastique était remplacé par des alternatives.
- Quantifier les avantages environnementaux potentiels des stratégies visant à améliorer le développement durable de l'utilisation du plastique, telles que la conception plus efficace des emballages, l'amélioration de la collecte des déchets et des systèmes de valorisation d'énergie et de matériaux, et l'augmentation de l'utilisation d'énergie à faible émission de carbone dans le secteur de fabrication de plastique.
- Fournir des recommandations au secteur de fabrication de plastique quant aux moyens de réduire les coûts environnementaux des plastiques.

Conclusions principales :

Le coût environnemental du plastique dans les biens de consommation est 3,8 fois inférieur à celui des matériaux alternatifs nécessaires pour remplacer le plastique. Bien que des matériaux alternatifs tels que le verre, l'étain, l'aluminium et le papier soient des alternatives viables au plastique dans de nombreuses applications de biens de consommation, leurs coûts environnementaux sont plus élevés de par les quantités nécessaires pour remplacer le plastique. Trucost estime que la substitution du plastique dans les produits de consommation et les emballages par des alternatives ayant la même fonction augmenterait les coûts environnementaux de 139 milliards de dollars à un total de 533 milliards de dollars (Figure 1 ci-dessous). La variation des coûts environnementaux est la plus marquée pour les applications d'emballage, se multipliant par 4,2 dans tous les secteurs lorsque les plastiques sont remplacés. Cela met en évidence l'efficacité environnementale supérieure du plastique dans une large gamme d'applications d'emballage par rapport aux alternatives, car moins de matériau est nécessaire pour remplir la même fonction.

Figure 1: The Environmental Cost of Business as Usual Plastic, Alternatives to Plastic and a More Sustainable Plastic in Consumer Goods



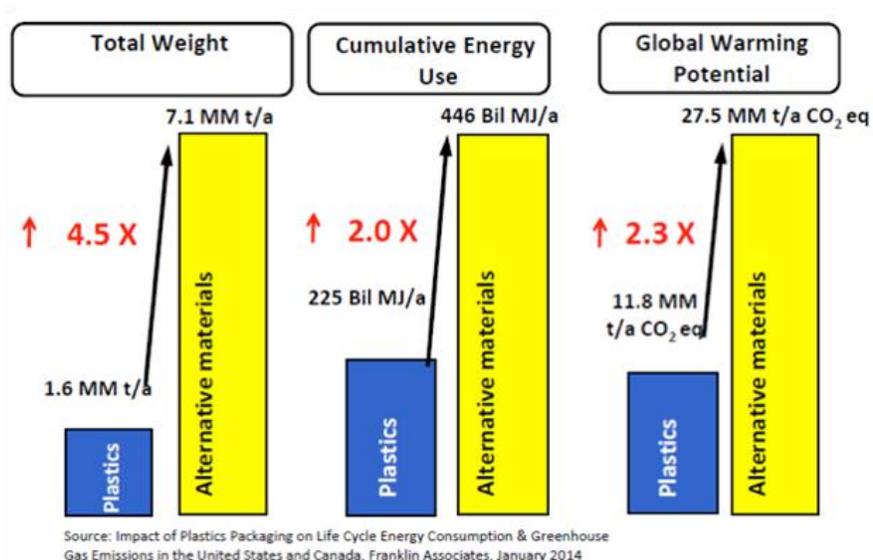
4. Franklin Associates - Impacts du cycle de vie des emballages en plastique par rapport aux produits de substitution au Canada et aux États-Unis – 2014 et 2018 (<https://plastics.americanchemistry.com/Reports-and-Publications/LCA-of-Plastic-Packaging-Compared-to-Substitutes.pdf>)

L'objectif de l'analyse de substitution présentée dans ce rapport est d'appliquer la méthode ACV pour évaluer les impacts environnementaux des emballages en plastique par rapport aux emballages alternatifs en Amérique du Nord et de répondre à la question suivante: « Si les emballages en plastique étaient remplacés par des emballages alternatifs, quelles seraient les incidences sur l'environnement ? » Les catégories d'impacts abordées dans l'analyse incluent la demande d'énergie, la consommation d'eau, les déchets solides, le potentiel de réchauffement planétaire, le potentiel d'acidification, le potentiel d'eutrophisation, le potentiel de formation de smog et le potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone.

Les résultats de 2014 ont démontré que les matériaux alternatifs utilisaient ou avaient:

- 4,5 fois plus de poids
- 2 fois plus d'énergie
- 2,3 fois plus de potentiel de réchauffement planétaire

que l'équivalent dans les emballages en plastique.



Les résultats de 2018 ont démontré que les emballages en plastique au Canada utilisaient ou produisaient :

- 50 % moins d'énergie totale
- 75 % moins de consommation d'eau
- 75 % moins de déchets solides
- 50 % à 70 % moins de potentiel de réchauffement planétaire

que les emballages des matériaux alternatifs équivalents. Voir la figure 4-2 ci-dessous :

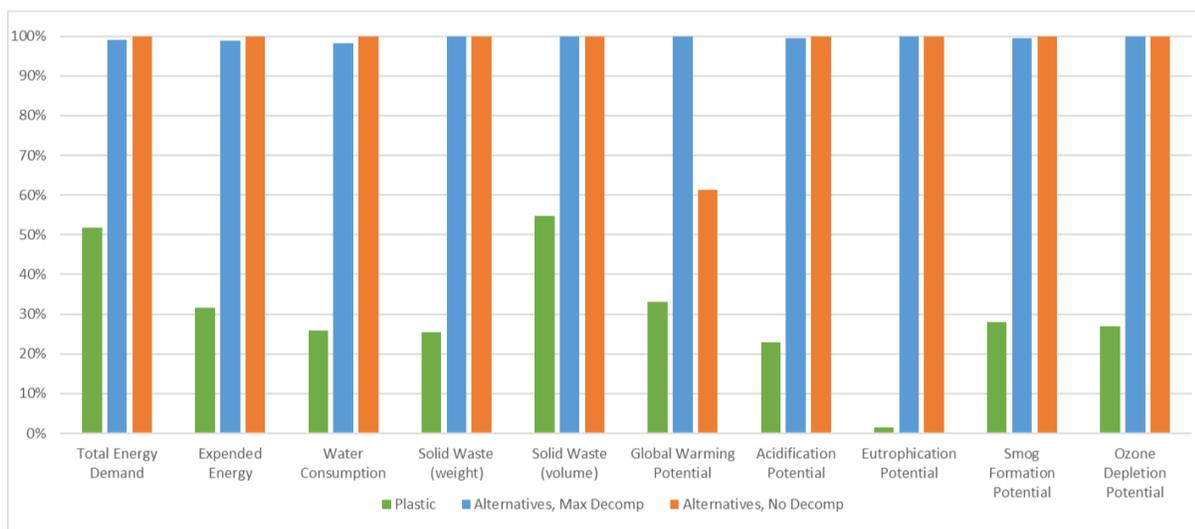


Figure 4-2. Normalized Canadian Results for Plastic Packaging and Substitutes

Il est bien reconnu que les plastiques pourraient être améliorés et l'industrie poursuit ses efforts en matière d'améliorations environnementales. Cela dit, il ne faut pas négliger le fait que le coût environnemental du passage à des matériaux alternatifs est près de 4 fois plus élevé.

5. Franklin Associates – Impacts sur le cycle de vie des plastiques recyclés post-consommation par rapport aux plastiques vierges – décembre 2018
(<https://plasticsrecycling.org/images/apr/2018-APR-Recycled-Resin-Report.pdf>)

Le but de cette étude est de développer des données environnementales actualisées sur la production de trois résines recyclées post-consommation : le PET recyclé, le PEHD recyclé et le PP recyclé.

Pour une compréhension plus approfondie des avantages et des inconvénients environnementaux des résines recyclées par rapport aux résines vierges, cette nouvelle analyse de la production de résines recyclées comprend les résultats obtenus pour un ensemble élargi d'indicateurs environnementaux :

- Consommation d'énergie
- Consommation d'eau
- Déchets solides
- Potentiel de réchauffement planétaire
- Potentiel d'acidification
- Potentiel eutrophisation
- Potentiel de formation de smog

La portée géographique de cette étude vise les résines recyclées produites et vendues en Amérique du Nord. Les résultats des résines recyclées sont comparés à ceux des résines vierges correspondantes produites en Amérique du Nord.

Cette analyse démontre que les résines recyclées ont des impacts environnementaux inférieurs à ceux des résines vierges correspondantes dans l'ensemble des catégories de résultats analysés, à quelques exceptions près. Les économies sont résumées au tableau 3-9, avec deux colonnes indiquées pour chaque résine. La première colonne présente les résultats de la résine recyclée sous forme de pourcentage des résultats obtenus avec la résine vierge correspondante. La deuxième colonne présente le pourcentage de réduction des résultats pour la résine recyclée par rapport à la résine vierge.

Table 3-9. Savings for Recycled Resins Compared to Virgin Resins

	Recycled PET		Recycled HDPE		Recycled PP	
	Recycled % of Virgin	Recycled Resin % Reduction from Virgin	Recycled % of Virgin	Recycled Resin % Reduction from Virgin	Recycled % of Virgin	Recycled Resin % Reduction from Virgin
CUT-OFF						
Total Energy	21%	79%	12%	88%	12%	88%
Water Consumption	104%	-4%	41%	59%	54%	46%
Solid Waste*	42%	58%	101%	-1%	77%	23%
Global Warming	33%	67%	29%	71%	29%	71%
Acidification	30%	70%	53%	47%	42%	58%
Eutrophication	54%	46%	102%	-2%	57%	43%
Smog	25%	75%	63%	37%	50%	50%
OPEN LOOP						
Total Energy	61%	39%	56%	44%	56%	44%
Water Consumption	102%	-2%	71%	29%	77%	23%
Solid Waste*	71%	29%	100%	0%	88%	12%
Global Warming	66%	34%	65%	35%	64%	36%
Acidification	65%	35%	77%	23%	71%	29%
Eutrophication	77%	23%	101%	-1%	79%	21%
Smog	63%	37%	82%	18%	75%	25%

*Solid waste excluding contaminants removed from incoming material. These contaminants are not caused by recycling and would have been disposed as waste regardless of whether postconsumer plastic recycling takes place.

Cette étude sur les avantages environnementaux des plastiques recyclés nous permet de conclure que les études mentionnées précédemment (Trucost, Danemark, Franklin, etc.) présenteraient des avantages encore plus prononcés si des produits en plastique recyclé étaient comparés plutôt que des produits en plastique vierge.

DISCUSSION

Importance de l'utilisation de plastique recyclé à 100 % par TC Transcontinental pour les sacs Publisac

L'utilisation de plastique recyclé à 100 % par TC Transcontinental représente une innovation majeure pour le marché des sacs en plastique et des films plastiques recyclés. Avec le sac Publisac, TC Transcontinental a incité le marché des sacs à envisager l'utilisation de plastique recyclé à 100 %, stimulant ainsi l'industrie vers la quête de méthodes efficaces pour en faire usage. Ceci aura un impact important au niveau du développement des sacs en plastique et des films en général en matière d'utilisation de plastiques recyclés.

En concevant le sac Publisac en plastique recyclé à 100 %, TC Transcontinental a permis à divers fabricants de films en plastique recyclé de trouver un marché cohérent et stable pour les déchets de films en plastique. Cette évolution devrait contribuer à ouvrir la voie à une hausse du recyclage de films et de sacs en plastique à l'avenir.

Une interdiction qui empêcherait TC Transcontinental d'utiliser un sac en plastique recyclé à 100 % pour sa distribution du Publisac porterait un coup dur au marché des films plastiques recyclés et à son développement.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La Fondation Ellen MacArthur affirme ceci :

« Allant au-delà de l'actuel modèle industriel linéaire « Extraire, Fabriquer, Jeter », l'économie circulaire vise à redéfinir la croissance en misant sur les avantages pour l'ensemble de la société. Cela implique une séparation progressive de l'activité économique et de la consommation de ressources limitées ainsi que l'élimination des déchets du système. »

La Fondation Ellen MacArthur repose sur trois principes auxquels répond le plastique dans ses produits d'emballage.

- **Concevoir de façon à éliminer les déchets et la pollution** : les plastiques dans les emballages réduisent la quantité de matériaux utilisés, l'énergie utilisée, les GES générés, créent moins de pollution de l'eau et de l'air et réduisent globalement les effets sur les changements climatiques par rapport aux matériaux d'emballage alternatifs.
- **Conserver les produits et les matériaux afin de les réutiliser** : les emballages plastiques peuvent être utilisés encore et encore. Des études sur les sacs en plastique à Montréal démontrent que plus de 60 % des citoyens montréalais réutilisent leurs sacs en plastique, et ces chiffres sont en hausse.
- **Régénérer les systèmes naturels** : les sacs en plastique sont recyclables en théorie, et recyclés en pratique. TC Transcontinental utilise du plastique recyclé à 100 % pour ses sacs Publisac. De plus en plus d'entreprises québécoises et canadiennes utilisent des sacs en plastique dans leurs systèmes de recyclage. L'innovation et la technologie pour ce matériau réutilisable sont disponibles. En outre, des études démontrent que l'usage du plastique recyclé augmente de plus du double les avantages environnementaux liés aux emballages en plastique par rapport aux matériaux alternatifs.

Remplacer le sac en plastique Publisac par un matériau alternatif tel que le papier ne serait donc pas conforme aux principes énoncés par la Fondation Ellen MacArthur. Ce serait substituer le plastique avec un matériau qui créerait plus de déchets et plus de pollution.

CONCLUSIONS

Lors de la séance d'information du 3 octobre, le seul argument présenté par la Ville de Montréal en faveur de l'abandon des sacs en plastique est qu'ils sont plus dommageables lorsqu'ils sont laissés dans l'environnement. L'ACIP convient que les sacs, qu'ils soient en plastique ou en papier, ne devraient jamais se retrouver dans l'environnement. Toutefois, nous devons nous poser les questions suivantes : est-il préférable d'avoir un sac en papier bien plus nuisible à l'environnement

lors de sa première fabrication, mais légèrement meilleur s'il est jeté à des taux inférieurs à 1 %? Ou est-il préférable d'avoir un sac en plastique qui a été testé et beaucoup plus écologique pour 100 % du produit fabriqué ?

Lors de cette même séance, la Ville de Montréal a fait référence au rapport du CIRAIG effectué pour RECYC-QUEBEC pour présenter cet argument contre le sac de plastique. Par contre, celui-ci ne représente en réalité qu'une partie très mineure du rapport. La majorité de ce rapport, complété aussi récemment qu'en décembre 2017, présente des résultats démontrant que les sacs en plastique réduisent les GES, utilisent moins d'énergie et étaient bien plus performants que le papier ou autres alternatives. Pour assurer une décision éclairée lors de cette consultation, l'ACIP souhaite s'assurer que toutes ces autres données du même rapport vous soient communiquées.

L'ACIP n'est pas en faveur des interdictions et restrictions imposées sur certains produits ou emballages puisque ces dernières peuvent souvent susciter des conséquences défavorables imprévues au niveau de l'environnement, l'économie et la société. Ceci a été démontré avec les interdictions des sacs en plastique au Royaume-Uni, au Danemark et au Québec où des évaluations du cycle de vie ont dévoilé que l'interdiction des sacs n'était pas bénéfique pour l'environnement. La mise en œuvre de programmes pour les matériaux et les plastiques incluant la réduction, le réemploi, le recyclage et la valorisation livrera des résultats plus durables. Le simple fait d'interdire un matériau pour un produit n'est pas conforme à une économie circulaire.

L'ACIP s'efforce de diffuser au public les recherches scientifiques, les données et les résultats des tests, afin que celui-ci puisse prendre des décisions éclairées pour mieux favoriser l'environnement. Plusieurs nouvelles études portant sur cette question sont publiées et démontrent les avantages environnementaux des emballages en plastique. Les municipalités, les provinces et les pays doivent se tenir au courant de ces nouvelles études pour pouvoir prendre des décisions éclairées sur ce qui convient le mieux pour l'environnement, pour développer une économie circulaire et diminuer les gaz à effet de serre. C'est pourquoi nous implorons la Ville de Montréal d'examiner les études mentionnées ci-dessus et de se pencher sur les recherches scientifiques et les nouvelles analyses expliquant quel matériau est plus écologique pour la conception d'emballages. L'ACIP soutient pleinement la réduction, le réemploi, le recyclage et la valorisation, mais lors du choix d'un matériau pour un produit, il est impératif que la science ne soit pas négligée. Nous devons à nos enfants et à leur avenir de prendre les bonnes décisions maintenant.

L'ACIP a la volonté de collaborer avec la Ville de Montréal et se trouve toujours prête à le faire pour toute recherche, discussion ou question que vous pourriez avoir.

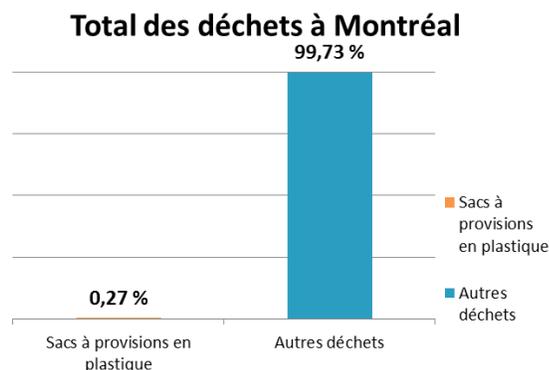
ANNEXE

LES SACS DE MONTRÉAL EN CHIFFRES

Les sacs à provisions en plastique représentent la meilleure option pour Montréal – Sur les plans environnemental et économique



1. Sur le plan environnemental, les sacs représentent une petite partie du flux de déchets, soit 0,27 %



LES SACS REPRÉSENTENT MOINS DE 1 % DES DÉCHETS

Des audits scientifiques des déchets en Amérique du Nord constatent que les sacs en plastique utilisés dans les commerces constituent une proportion mineure des déchets, habituellement moins de 1 % :

- À Toronto en 2012 : 0,8 % du flux de déchets
- À San Francisco en 2008 : 0,6 %

Source : Environmental Resources Planning, LLC

LES MONTRÉALAIS PRÉSENTENT LES MEILLEURS RESULTATS SUR LES 3R

À Montréal, presque tous les sacs sont réutilisés (60 %) ou recyclés (33 %), un taux combiné de réutilisation et de recyclage de 93 %.

RÉDUCTION

- 52 % de réduction maintenue dans le nombre de sacs

RECYCLAGE

- 82 % des sacs disponibles pour le recyclage sont recyclés
- 33 % des sacs distribués sont recyclés à Montréal

ZÉRO DÉCHET – TOUT PRÈS DE CE NOMBRE

- Seulement 7 % des sacs sont jetés aux ordures

RÉUTILISATION

- Taux de recyclage des sacs de 60 % à Montréal sur la base du tonnage

Un sondage CROP (juin 2015) a confirmé les comportements de réutilisation des Montréalais :

- 87 % des Montréalais réutilisent leurs sacs en plastique
- 78 % réutilisent leurs sacs pour gérer les déchets ménagers
- 15 % les réutilisent pour ramasser les déchets de leurs animaux domestiques
- 29 % les recyclent dans les bacs de recyclage

2. Montréalais souhaitent adopter une approche volontaire axée sur les 3 « R » – réduire, réutiliser, recycler:

- 71% des Montréalais souhaitent adopter une approche volontaire axée sur les 3 « R » – réduire, réutiliser, recycler – relativement aux sacs en plastique plutôt que d’être contraints à respecter une interdiction imposée par la ville.
- 84 % des répondants ont estimé qu’il était important de réduire la consommation de sacs, mais ceux-ci préféreraient diminuer leur consommation au moyen de la réutilisation (56 %) et ne pas avoir à acheter des sacs à ordures plus épais.

Sources : Éco entreprises Québec (ÉEQ) et RECYC-QUÉBEC, [Code volontaire de bonnes pratiques pour l'utilisation des sacs d'emplettes](#), Éco entreprises Québec (ÉEQ), [étude](#)